



L'an deux mille vingt et un le 16 du mois de septembre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 9 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents :** M. RENKES David – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. ORY Denis – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. LACOTE Maxime – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – Mme SCHEFFLER Véronique – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – M. GRASSER Jean Claude – Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BUZON Bernard – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIJ Cédric

Mme HUART Sonia

**Procurations :** M. PORTALLEGRI Robert à M. HOLZER Alain – M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe – M. POIREL Patrick à M. VINCENT Yvon – M. THIRY Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – Mme JELEN Nelly à M. LEGUERNIGOU Nicolas

**Excusé(s) :** M. JOLY Philippe - M. LAPOINTE Denis

**Secrétaire de séance :** M. RENAUD Claude

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 44

Pouvoirs : 7

Excusés : 2

**Votants : 51**

Date d'affichage : le 20 septembre 2021

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 51

Contre :

Absentions :

**CT/PR**

03/09/2021

ASSAINISSEMENT

**Approbation et autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1 – travaux d'assainissement sur la commune de Lixières**

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle les travaux d'assainissement sur la commune de Lixières et notamment le marché attribué à l'entreprise STPL pour le lot 1 – réseaux.

La notification du lot 1 comprenait une tranche ferme ainsi qu'une tranche optionnelle pour traitement des terres polluées, suite aux analyses réalisées en phase projet.

Lors de la préparation de chantier, des analyses complémentaires, réalisées par le titulaire du marché ont démontré une pollution plus profonde et plus importante que prévue dans les différentes couches composant la voirie.

L'excavation, le transport et le traitement de ces terres engendrent un surcoût au marché initial de 43 373.95 € HT.

Les volumes de terre à traiter étant théoriques (mais estimés au plus juste par le titulaire) le montant total sera facturé selon les bons et bordereau de suivis des déchets.

Afin de pouvoir régler le montant définitif au titulaire, il est proposé d'ajouter des prix nouveaux au bordereau de prix :

Désignation	PU HT / M3	PU HT / Tonne
Couche noire sous enrobé	278.30 €	121.00 €
Remblais S11 à S18	156.60 €	87.00 €
Argiles	145.08 €	80.60 €
Forfait sondage et analyse par un laboratoire certifié	6 875.00 €	

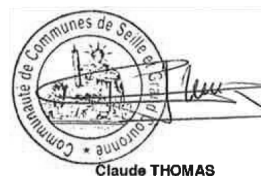
Les membres de la commission consultative MAPA ont donné un avis favorable concernant l'intégration de nouveaux prix ayant une incidence financière estimée à 43 373.95 € HT sur le montant initial du marché,

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Valide** l'intégration de nouveaux prix supplémentaires comme ci-dessous détaillé :

Désignation	PU HT / M3	PU HT / Tonne
Couche noire sous enrobé	278.30 €	121.00 €
Remblais S11 à S18	156.60 €	87.00 €
Argiles	145.08 €	80.60 €
Forfait sondage et analyse par un laboratoire certifié	6 875.00 €	

- **Autorise** le Président à signer l'avenant financier n°1 avec l'entreprise STPL sur avis de la commission consultative MAPA



CLAUDE THOMAS  
2021.09.23 21:13:50 +0200  
Ref:20210923\_105002\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président